

La lettre

des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe

Nouveau Monde En Commun

Yolande Guinle, Myriam Martin, Marie Piqué, Mylène Vensentini,
Patrick Cases, Nicolas Cossange, Jean-Luc Gibelin, Serge Regourd



N° 14

SEPTEMBRE 2017

L'EDITO

LE CAMPUS DES ELU-E-S A ANGERS, UNE PREMIERE REUSSIE !

En ce dernier week-end d'août, la faculté d'Angers abritait une initiative nouvelle, baptisée le Campus des élu.e.s. Une première organisée par le centre de formation des élus – CI-DEFE –, en partenariat avec l'Association nationale des élus communistes et républicains. Pensé comme un moment de formations multiples, le Campus a permis à 200 élu.e.s, aux engagements divers et venu.e.s d'une quarantaine de départements, de se retrouver autour d'une programmation riche à partir des besoins spécifiques des élus locaux. Universitaires, professionnels et experts y ont apporté leurs savoir-faire et leurs compétences. De l'apprentissage de la prise de parole en public à la formation relative au plan territorial climat-air-énergie, en passant par la découverte de méthodes d'organisations personnelles, des moments passionnants autour de la culture de paix ou du développement nécessaire de la démocratie locale, des réflexions éclairées et partagées sur les politiques de prévention-sécurité ou sur les rythmes scolaires... Une vingtaine d'ateliers pour des élus locaux assidus et satisfaits de se retrouver avant une rentrée qui s'annonce riche et combative. Car les élu.e.s présent.e.s avaient les deux pieds ancrés dans le réel et dans l'actualité qui est aussi celle des habitant.e.s des territoires concernés. Pour preuve les discussions informelles nombreuses sur les premières décisions du gouvernement Macron-Philippe, sur l'annulation de crédits de la politique de la Ville, sur l'état des finances locales, sur les ordonnances démolissant le Code du travail. Pour preuve aussi l'amphithéâtre plein, le vendredi soir, où plus de 150 élus sont venus écouter l'intervention de Jean-Daniel Levy, directeur du département politique et opinion d'Harris Interactive, revenant sur les élections présidentielle et législatives. Le Campus s'est donc achevé dimanche peu avant midi, non sans se donner rendez-vous cet hiver pour un autre moment du genre et, avant cela, à la Fête de l'Humanité dans un stand face à l'Agora, partagé en espaces dédiés à l'ANECR, au CI-DEFE et à l'Elu d'aujourd'hui.

A noter

Pour suivre l'actualité du groupe *Nouveau Monde en Commun*, visitez régulièrement les sites :

<http://nouveaumondeencommun.fr/>

[https://fr-fr.facebook.com/](https://fr-fr.facebook.com/nouveaumondeencommun/)

nouveaumondeencommun.fr

LES ÉLU-ES RÉGIONAUX

NOUVEAU MONDE
en Commun

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
RÉGION OCCITANIE - PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

La lettre

des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe *Nouveau Monde En Commun*



Lettre mensuelle des conseillers régionaux du groupe
Nouveau Monde En Commun, membres de l'ANECR

Directeur de publication : Jean-Luc Gibelin.

Comité de rédaction : les élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du
groupe NMEC.

Réalisation et graphisme : René Granmont.

LE DISCOURS GOUVERNEMENTAL OPPOSE LGV ET TRAINS DU QUOTIDIEN, QU'EN EST-IL ?

La ministre des Transports, le ministre d'Etat et le Président de la République ont multiplié les déclarations annonçant le report des projets de Ligne à Grande Vitesse en l'opposant aux trains du quotidien. Regardons de plus près les réalités.

Concernant Bordeaux-Toulouse, la sortie de Bordeaux et l'entrée dans Toulouse nécessitent des voies nouvelles du fait de la saturation actuelle, le débat existe concernant la partie entre ces deux extrémités entre une ligne nouvelle et le réaménagement de la ligne actuelle... ce n'est pas l'objet de cet article, nous pourrions à l'occasion y revenir. Ce qui demeure, c'est que rester au statu quo poserait de vrais handicaps pour le développement du Train du quotidien ... l'accessibilité de la gare de Matabiau ne serait pas solutionnée si rien n'est fait.



Concernant Montpellier-Perpignan, la saturation de la ligne, et non des gares au demeurant, impose une ligne nouvelle au risque de laisser la ligne nouvelle en terminus à la gare de La Mogère ce qui rajoute sur le scandale de cette ré-

alisation, le passage du pont levant de Sète fragilise toute cette partie de ligne, la non arrivée de la LGV en gare de Béziers remet en cause le projet de PEM et son financement...

Concernant les trains du quotidien, l'Etat se moque de nous en faisant ce parallèle. En effet, la règle d'or conclue ces derniers mois entre la Sncf et son actionnaire unique l'Etat, impose un arrêt de tous investissements de la Sncf sur les lignes empruntées par l'essentiel des trains du quotidien de l'Occitanie, l'Etat se désengageant de surcroît de l'entretien de ces lignes...

Le discours ministériel porte plutôt sur des lignes d'une volumétrie importante en termes de passagers (plusieurs dizaines de milliers) ce qui élimine l'essentiel des lignes de la Région.

SnCF Réseau sur ordre de l'Etat se montre peu engagé dans les chantiers de réouverture des six lignes décidées dans le cadre des États généraux du rail et de la mobilité tenus l'année dernière.

Enfin, le gouvernement va tenir des assises de la mobilité sur les quatre derniers mois de l'année. La mobilité serait selon des indiscrétions, la possibilité de se déplacer d'une préfecture à une autre. La solution proposée pourrait être la généralisation de Bla-Bla-car dans l'intérêt de la progression des profits de cette société lucrative.

En réalité, notre Région pourrait avoir la triple peine, plus de LGV, pas de financement pour les infrastructures dites secondaires (l'essentiel du réseau régional répétons-le), promotion de Bla-Bla-car y compris contre le co-voiturage solidaire qui a toute sa place dans la mobilité régionale. Au contraire, mobilisons-nous pour le développement du transport ferré et la mobilité dans toute la Région.

Jean-Luc Gibelin
Vice-président
en charge des Mobilités
et des Infrastructures de Transports
www.jean-luc-gibelin.com

BAISSE SCANDALEUSE DES APL

L'essence de notre démocratie est telle que l'Etat se doit de protéger les plus faibles, les plus fragiles et garantir à tous l'accès aux droits essentiels. A contre sens, l'annonce faite par le président Macron de baisser les APL de 5 euros nous scandalise tout particulièrement, notamment par son caractère antisocial. Rappelons que 75 % des bénéficiaires font partie du tiers des Français les plus pauvres !

Depuis le début de son mandat, la région Occitanie porte la jeunesse comme un axe majeur de sa politique. Nous nous devons donc d'alerter sur les conséquences injustes d'une telle mesure pour le public étudiant qui représente 40% des allocataires de cette aide en France.



Non, 5 euros, ce n'est pas de l'argent de poche, contrairement à ce qu'affirment certains élus de la République En Marche. C'est malheureusement le reste à vivre pour nombre d'étudiants, c'est l'argent nécessaire pour acheter le pain et

les aliments de base.

Alors même que le coût de la vie étudiante ne cesse d'augmenter, et que le loyer reste un des principaux postes de dépense, cette annonce de réduire les APL ne garantit qu'une chose : plus de difficultés pour une tranche de population déjà très précarisée !

Quand on sait qu'encore aujourd'hui un étudiant sur deux est obligé de se salarier pour financer ses études, et que cela reste la première cause d'échec à l'Université, la baisse des APL signifie donc aussi une dégradation des conditions d'études.

Le gouvernement fait les poches aux plus pauvres alors qu'il s'apprête, en supprimant la part mobilière de l'Impôt Sur la Fortune (ISF), à faire un nouveau cadeau de 3 milliards aux Français les plus riches. L'évasion fiscale nous coûte chaque année environ 80 milliards. Mais au lieu de réfléchir à une véritable taxe sur les transactions financières qui pourrait rapporter jusqu'à 36 milliards d'euros par an, c'est malheureusement en précarisant un peu plus nos jeunes que le président à décider d'entamer sa soi-disant révolution.

Marie Piqué
Vice-Présidente
en charge des Solidarités,
Services publics, de la vie
associative et du logement

LIBEREZ SALAH HAMOURI

Dans l'arbitraire le plus absolu, notre compatriote Salah Hamouri est une nouvelle fois incarcéré !

Alors qu'il pouvait être relâché sous caution, l'avocat franco-palestinien, Salah Hamouri, est sous le coup d'une peine de détention administrative de 6 mois décidée par le gouverneur militaire. C'est d'un arbitraire absolu.

Nous demandons instamment au ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, d'agir immédiatement auprès de son homologue israélien pour la libération de notre concitoyen Salah Hamouri.

La détention administrative est illégale et contraire au droit international et aux conventions sur les droits de l'homme dont Israël peut être signataire.

Le président et le gouvernement français ne peuvent rester silencieux alors que Salah Hamouri est innocent.

Avocat de prisonniers politiques palestiniens, emprisonnés illégalement par Israël, Salah Hamouri est harcelé depuis des années par le gouvernement Netanyahu parce qu'il est un militant de la paix et des droits et libertés. Salah Hamouri n'est pas seul, il est un homme libre.

ENCORE LES RAISINS DE LA COLERE ?

Le vin est encore en pleine fermentation dans les cuves des caves de notre vignoble d'Occitanie. Il est tout à fait hasardeux de tirer des conclusions sur les volumes et la qualité de la récolte 2017. Selon Agreste Conjoncture, les estimations nationales établies au 21 août 2017 montrent que la récolte de vin pourrait être en 2017 de 37,2 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 18% à celui de 2016 et de 17% à celui de la moyenne des cinq dernières années.

Sur le territoire régional l'estimation des récoltes doit être, pour cette année, pensée à la baisse. Le vignoble du pourtour méditerranéen subit un recul très sensible de 12,36 millions d'hectolitres à 11,4 millions d'hectolitres. Les volumes du vignoble du bassin viticole Sud-ouest diminuent à 0,46 million d'hectolitres. Les aléas climatiques sont les principaux acteurs de cette baisse. Si l'an passé la sécheresse a impacté majoritairement

la baisse des rendements, cette année l'éventail des calamités s'est agrandi : la grêle s'est réinvitée et le gel a frappé. Les conditions climatiques viennent se superposer à une situation économique du marché très anxiogène pour les viticulteurs. Les cours moyens de campagne cumulés sur la région font apparaître un recul des prix du vin sur tout l'ensemble du vignoble occitan. L'ensemble de ces phénomènes met à mal de plus en plus les structures : des plus grandes aux plus petites. Dans le même temps, les vendanges ont lieu pendant les arbitrages de la PAC 2018. Le ministère de l'Agriculture ne prévoit aucun budget supplémentaire pour le bio et l'agriculture paysanne (ex: MAEC). Le fait de ne pas transférer plus de crédits du premier pilier de la PAC vers le second pilier déjà épuisé, risque de créer de graves déséquilibres. Les exploitations en conversion bio et en milieux difficiles vont être fortement fragili-

sées, même menacées de disparition.

Certes la région a récupéré la compétence économique, mais elle ne peut pas se substituer aux abandons de l'Etat et à la dérive ultra libérale de l'Europe. Par contre, il nous semble urgent d'engager une réflexion collective sur le devenir de notre agriculture et viticulture régionales. Notre liste était porteuse d'une autre façon de consommer et de produire. L'avenir de l'agriculture régionale passe par la gestion de la ressource en eau, face aux enjeux agricoles. Les assises de l'eau, initiées par la Région, peuvent être une formidable source de réflexions. Il faut s'en saisir le plus largement possible. Si nous ne faisons rien, il risque de s'installer sur notre territoire une agriculture « mosaïque » avec des îlots de productions rentables au milieu de friches. Il est temps d'ouvrir le débat.

Patrick Cases
Co-président
du groupe NMEC



RENTREE... DE LA LUTTE DES CLASSES !

En cette rentrée de septembre 2017, on apprend par le président fraîchement élu, que nos compatriotes seraient réfractaires aux réformes. Vieille tarte à la crème s'il en est de la modernité (libérale) contre l'archaïsme (social) !

Ce qui serait dans l'air du temps, et donc moderne, consisterait à « réformer » le code du travail. La vérité est ailleurs.

Au 19ème siècle, chaque travailleur ou travailleuse était soumis.e à son patron. L'égalité n'existait pas dans les entreprises malgré la devise de la République. Puis les mobilisations populaires ont réussi à imposer des progrès sociaux : durée du travail limitée, salaire minimum, sécurité sociale, droits syndicaux puis délégué.e.s élu.e.s des salarié.e.s, etc. Ce sont des conquêtes sociales. Le peuple travailleur gagne ainsi en dignité et en pouvoir d'agir. Depuis les années 1980, les gouvernements et les syndicats patronaux (MEDEF) veulent revenir en arrière. Ils prétendent « réformer », mais c'est une destruction. Dans leur société, nous sommes tous et toutes en concurrence.

La loi El Khomri, rejetée par une majorité de Français, détruit l'égalité légale sur la durée du travail et les repos. C'est l'accord d'entreprise qui fait loi. Avec Macron, ce système sera généralisé : salaires, mesure de la pénibilité, travail de nuit, contrats CDD ou CDI dits « d'activité », interrompus après cette activité. Certes, les accords de branche sont encore des garde-fous pour encadrer les entreprises, mais de plus en plus limités.

Or Macron ne veut pas seulement démanteler le Code du travail en utilisant un moyen antidémocratique, les ordonnances. Il déclenche une vaste OPA antisociale en 18 mois. Il veut sanctionner les chômeurs. Il veut augmenter la CSG pour achever la Sécurité sociale comme institution collective issue des luttes populaires. Il veut un système de retraite fonctionnant comme une assurance, avec des cotisations précises, mais des pensions incertaines, calculées sur l'espérance de vie. Il diminue l'Aide Personnalisée au Logement utile aux plus modestes et, à côté de cela, il veut modifier l'Impôt sur la for-

tune pour avantager les plus riches.



Comme avec les ordonnances, la potion est amère en cette rentrée pour des milliers de communes, d'associations et d'établissements scolaires. La suppression des contrats aidés va impacter dès aujourd'hui et dans les mois qui viennent les services publics dans les communes, les écoles primaires, les établissements du second degré. Ces contrats aidés ont pourtant révélé des besoins sociaux non pris en charge par des emplois statutaires. Au lieu de supprimer ces dizaines de milliers d'emplois, il fallait au contraire les pérenniser et recruter ces personnels. Dans la région Occitanie, au sein par exemple des lycées, ces contrats aidés peu à peu supprimés complétaient les équipes des Agents Régionaux des Lycées (ARL). Avant l'annonce de Macron et de son Premier ministre il fallait recruter ces salariés et envisager un grand plan de recrutement d'agents titulaires afin de garder un service public de qualité dans l'éducation.

Enfin, avec Macron, les collectivités n'auront qu'à se contenter de la même dotation de l'Etat que sous Hollande, c'est à dire entériner la baisse ! Or les dotations aux collectivités sont insuffisantes du fait de leur diminution ces dernières années, empêchant un fonctionnement des services publics alors que le transfert de compétences de ces mêmes collectivités a augmenté. Mais le voile se déchire. Le président jupitérien vacille sur son piédestal. Sa popularité factice est en chute libre. Elle pourrait s'écrouler si le peuple de gauche, les salarié.e.s et les chômeurs, les syndicats et les associations, les forces citoyennes se mettaient en mouvement. Ce mouvement, il est à construire dès à présent pour être déjà très nombreux et nombreuses, en grève et dans la rue le 12 septembre.

Myriam Martin

AIDES AUX ENTREPRISES LES ELUS REGIONAUX NE LACHENT RIEN !

Dans nos newsletters insuffisants, voire pas assez et la place de notre groupe précédentes, j'ai déjà contrainçants, adoptés lors de dans la politique régionale sont relaté l'implication des l'Assemblée Plénière de juillet primordiaux. Les élus commu-élus du groupe 2017, sont désormais obligatoi-nistes de la Région Occitanie NMEC, dont les élus communis- res pour toute demande quel- ne sont pas coupés de la réalité tes, dans l'élaboration des critè- que soit la taille de l'entreprise ; quotidienne des citoyens. Car il res socio-environnementaux et et, nous veillerons, dans les ne s'agit pas d'une simple pos- financiers attachés aux nou- mois à venir, à leur stricte appli- ture mais bien d'une des ac- veaux dispositifs régio- tions concrètes de notre naux d'aides ou subven- travail de fond qui tend à tions aux entreprises et la mise en œuvre d'une collectivités. politique en réponse aux besoins des popu- lations et à leur bien être. C'est aussi une forme de résistance à la politique ultralibérale que l'on veut nous im-poser.

Dès le début de la man- dature, notre groupe n'a eu de cesse d'œuvrer pour ne plus octroyer de financements régionaux sans contreparties en matière environnementale et sociale, avec au minimum la conformité à la réglementation en vi- gueur pour tendre vers des exigences supra- légales notamment en matière sociale.

Rien de bien extraordi- naire diront certains, si ce n'est que l'actualité politique, dont la loi Travail II, démontre combien notre ténacité prend une tout autre dimension aujourd'hui. cation. Grâce à leur mise en place nous avons l'opportunité de prouver que le développe- ment et la pérennité d'une entreprise ne passe pas par la casse des droits des salariés.

En effet, ces critères d'éco- conditionnalité, jugés peut-être Tout ceci démontre que le rôle



En Occitanie, dérégulation des droits des salariés, dégradation des conditions de travail, c'est « NO PASARAN » et nous serons présents, aux côtés des organisations syndicales, le 12 septembre prochain pour réaffirmer que nous ne lâchons et que nous ne lâcherons rien.

Yolande Guinle

EXTRAITS DES PAGES FB ...

Voici un certain temps que j'avais renoncé aux *posts* à tonalité politique. Et je souhaite m'y tenir. gnant d'un mépris d'autrui indigne de sa fonction.

Mais qu'un Président de la République ose depuis l'étranger stigmatiser ses propres concitoyens en visant certains d'entre eux comme " *fainéants*" ou " *cyniques*" après avoir considéré que nombre d'autres n'étaient " *rien*" me paraît constituer un comportement inédit, témoi-

Faut-il vraiment que les grands médias aient perdu toute dimension critique à l'égard du Prince pour que ces incontinences de la parole révélant un inquiétant trouble de la pensée ne suscitent pas davantage d'émoi.

Serge Regourd.

APPEL A MANIFESTER !

Construire maintenant les mobilisations de demain pour mettre en échec les ordonnances de Macron et proposer une réforme pour un code du travail qui protège les salariés.es, leur donne de nouveaux droits, sécurise l'emploi et la formation, voilà pourquoi nous appelons à manifester le plus largement possible le 12 septembre partout en France. Mais cette mobilisation à l'appel d'organisations syndicales ne sera certainement qu'une étape qui en appellera d'autres.

Le 23 septembre est un jour à marquer aussi dans nos agendas. Un rassemblement populaire à Paris (voire décentralisé ?) toujours contre la réforme du code du travail et un appel national, signé pour l'instant par 115 organisations, à organiser partout en France des marches pour la paix. Alors je laisse à la droite et au patronat les discours de divisions qu'ils aiment temps distiller tout au long de l'année aux oreilles des citoyennes et citoyens. Le désarroi, la misère, les souffrances n'ont pour moi pas de frontières et sont intrinsèquement liés.

Quelques chiffres

Le budget mondial des dépenses militaires est passé de 1 144 milliards de dollars en 2001 à 1 773 milliards en 2015, alors que le budget des Nations Unies pour les opérations de paix est de seulement 8,7 milliards.

En Syrie, le conflit a déplacé près de la moitié des habitants.es du pays, contraints.es de fuir leurs foyers. Plus de 3,2 millions de personnes se sont réfugiés dans les pays voisins, dans des conditions plus que précaires.



En Afrique, pas un pays possédant une richesse n'est épargnée. Au Ghana, en Afrique de l'ouest, c'est pour de l'or que l'on tue, en Guinée c'est pour du pétrole, en République démocratique du Congo, on parle des diamants de la guerre, pierres dont les bénéfices du commerce sont utilisés, contre toute moralité, pour alimenter les guerres civiles en cours dans de nombreux pays d'Afrique.

Depuis le début de l'année, plus de 100 000 migrants.es ont traversé la Méditerranée, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et au moins 2 250 y ont perdu la vie.

Dans l'hémicycle de la Région, courant 2017, à l'exception des élus.es d'extrême droite, nous avons voté 50 000 € à l'association SOS Méditerranée France qui contribue à sensibiliser le public sur le drame des migrants à travers ses différentes actions et qui dispose d'un bateau, l'Aquarius, capable d'intervenir rapidement en mer. Nous avons présenté un vœu « *Pour une reconnaissance et un jumelage de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées avec le Rojava* » province autonome kurde situé dans le nord de la Syrie. Nous espérons apporter de notre Occitanie, un message porteur d'espoir à toutes celles et ceux qui luttent pour la paix dans leur pays.

Et si dans les commissions sectorielles nous défendons tout ce qui peut tendre vers l'égalité femmes hommes, égalité de droits, de salaires... on connaît toutes et tous le sort qui est réservé aux femmes lors des conflits.

Et ce n'est pas le 6e essai nucléaire nord-coréen, totalement contraire aux traités internationaux, et la réaction de la présidence américaine menaçant « *d'une réponse militaire massive* » qui doivent nous rassurer.

Alors que ce soit pour de l'or, pour du pétrole, pour des terres, pour assoir des pouvoirs, comme le dit Patrick Le Hyaric, la guerre est désormais un « *marché* », la paix est, elle, un projet politique. Et c'est celui de millions de femmes et d'hommes dans notre pays, en Europe et dans le monde. Alors le 23, pas question d'opposer les deux mobilisations, l'une comme l'autre sont importante pour notre avenir !

Mylène Vesentini

LA REACTION DE NICOLAS COSSANGE AU DISCOURS PRONONCE PAR ROBERT MENARD

Pour inviter la population biterroise aux festivités données pour commémorer la Libération de Béziers, la Mairie avait choisi de retoucher une affiche des Francs Tireurs Partisans, organisation de la Résistance issue du PCF.

Je dois avouer que le message qu'avait voulu envoyer le maire d'extrême-droite me laisse encore perplexe et que le discours qu'il vient de prononcer aux stèles du Plateau des Poètes n'est pas pour m'éclairer !

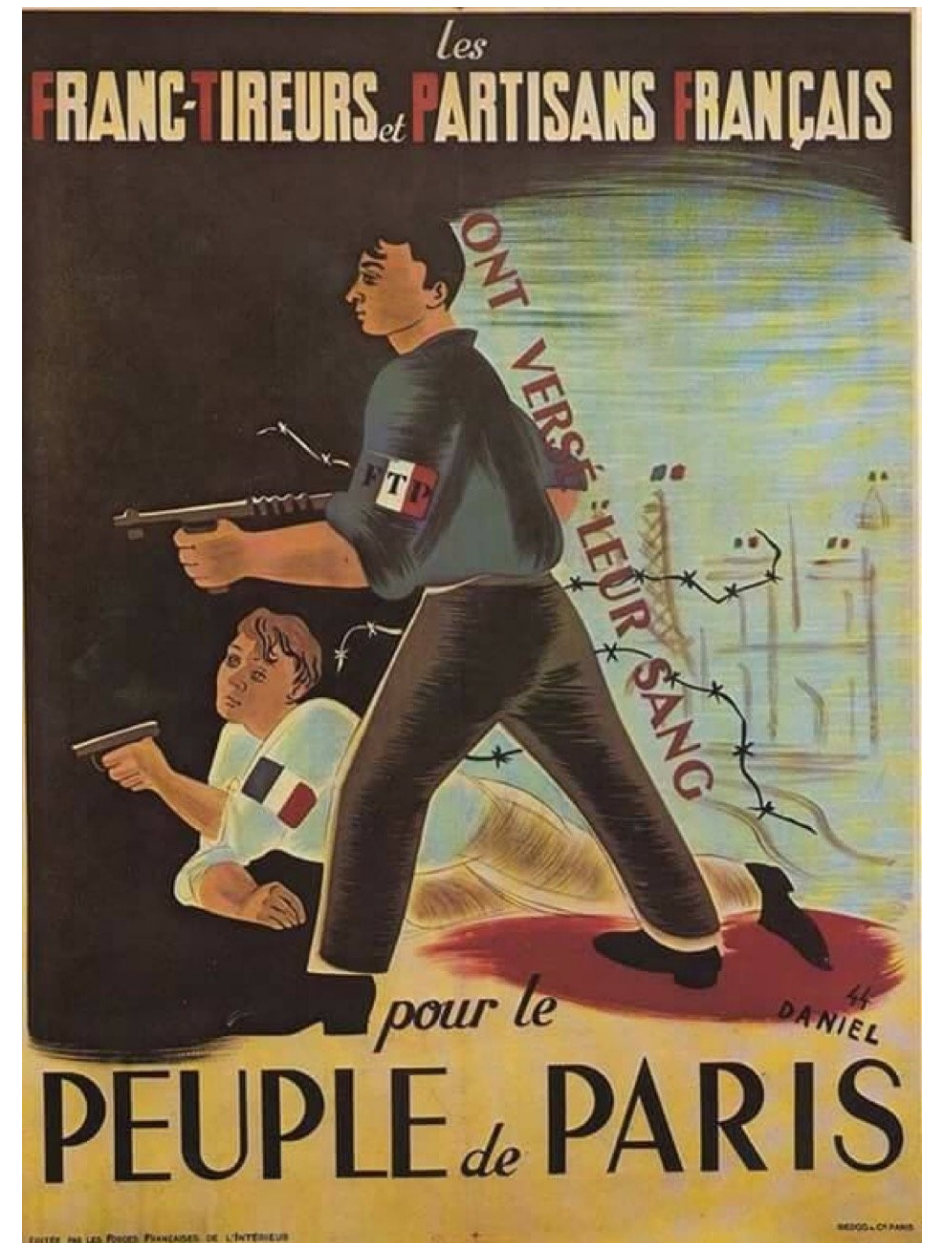
Un discours de haine, instrumentalisant les récentes victimes de Barcelone, Camprils et Marseille au service de son idéologie guerrière et rétrograde. Un discours teinté de rejet de l'étranger, oubliant au passage l'apport décisif des réfugiés dans la résistance. Comment y associer l'image des FTP, quand leur plus célèbre groupe portait le nom de MOI (Main d'œuvre immigrée) ?

Comment oublier l'apport des Républicains espagnols dans les maquis du Midi, alors même que nous les avons parqués dans des camps quand ils fuyaient la répression franquiste ?

Comment commémorer la fin des horreurs d'une guerre dans un discours martial, prononcé avec la même assurance que les va-t-en-guerre du siècle dernier, assurés qu'ils étaient d'envoyer d'autres qu'eux mourir pour la Patrie ?

Et finalement, comment peut-on célébrer les Résistants en omettant qu'ils se battaient non

seulement pour libérer leur pays de naissance ou d'adoption, mais aussi pour bâtir un autre monde, de justice sociale, de fraternité et de solidarité ?



monde, de justice sociale, de fraternité et de solidarité ?

Les Résistants, parmi lesquels les communistes des FTP, sont partie prenante du Conseil National de la Résistance et son programme de progrès social, devenu aujourd'hui l'adversaire numéro 1 de toutes les forces de la finance.

légeance aux diktats du MEDEF sur la nouvelle Loi Travail du gouvernement d'Emmanuel Macron.

En savoir plus sur <http://www.herault-tribune.com/articles/47254/beziers-la-reaction-de-nicolas-cossange-au-discours-prononce-par-robert-menardetnbsp%3B/>